



CENTRE[®]
PÉDAGOGIQUE

Permettre à chacun
de donner le meilleur de lui même

L'École des Métiers de la Santé et du Social

Etablissement
Privé
d'Enseignement
enregistré au
répertoire
national des
établissements
de l'Education
Nationale



Préparation aux
concours
paramédicaux
et sociaux



www.centrepedagogique.fr
agence83@centrepedagogique.fr

9A Boulevard de Strasbourg
83000 Toulon

04.22.14.53.81





La meilleure préparation aux concours Paramédicaux au meilleur tarif : 1790 € Cours de septembre à juin



Témoignage

Bonsoir,

Je vous remercie pour votre formation au centre pédagogique qui m'a beaucoup aidée et qui est complète.
Cordialement
Valérie L. stage intensif.
Mail du 19 juillet 2016

+ Nos résultats parlent d'eux-mêmes :

- 90 % de réussite aux concours en moyenne avec certaines années à 100% de réussite.
- 99% de nos étudiants qui entrent en Ecole sont diplômés.

+ Pour un tarif accessible à toutes les familles :

- 1790 € pour l'année : des cours de Septembre à Juin pour vous accompagner jusqu'aux épreuves orales des concours.
- Possibilité de payer en 10 fois sans frais.

Vous serez très bien préparé :

- Pour réussir les concours d'entrée en école d'Infirmier, d'Auxiliaire de Puériculture et/ou Aide-Soignant.
- Pour aborder sereinement les études en Ifsi, Ifas ou Ifap.
- Pour vous présenter aux autres concours paramédicaux si vous le souhaitez.





Notre méthode : une formation en alternance de haut niveau et exigeante

Les stages facilitent la transition du monde de l'enseignement à celui de la réalité

Les bénéfices des stages sont nombreux et déterminants :

- Valider son projet professionnel et se réorienter rapidement si nécessaire, sans perdre une année.
- Se confronter aux conditions réelles d'exercice de la profession.
- Acquérir la maturité d'esprit des professionnels.
- Conforter sa confiance en soi et sa détermination.

L'alternance est tout à votre avantage :

- Vous pourrez effectuer vos stages près de votre domicile.
- Vous n'êtes donc pas obligé de prendre une chambre sur Toulon.
- Grâce aux stages, vous allez développer votre réseau de professionnels que vous pourrez solliciter lorsque vous serez en IFSI, IFAP ou IFAS.

Important : Pendant vos stages, un formateur du Centre Pédagogique effectue le suivi personnalisé de votre progression directement auprès de la structure qui vous accueille, et à l'issue de chaque stage un tuteur nommé par la structure établit une évaluation et un rapport de stage écrit.





Nous vous donnons tous les outils pour trouver vos stages. Comme pour l'oral du concours, montrez-vous à votre avantage !

Afin de faciliter l'obtention de vos stages, notre service pédagogique vous soutient dans votre démarche, vous accompagne et vous met en relation avec notre réseau de professionnels

+ Les stages vont se dérouler selon votre convenance :

- Dans les structures de votre choix : en hôpital, clinique, auprès de professionnels libéraux...
- Dans les services de votre choix : maternité, traumatologie...
- Au rythme de votre choix : 1, 2 ou 3 mois par stage selon vos souhaits et les contraintes de la structure.

+ Pour cela, nous mettons en place :

- Une aide à la réalisation du CV et lettre de motivation
- Des conseils pour l'entretien de recrutement
- Nous mettons à votre disposition la liste de nos partenaires.
- Tous nos étudiants trouvent des stages tout au long de l'année.

+ Notre accompagnement :

Nous sommes présent pour vous conseiller dans les choix des structures et des services. N'hésitez pas à nous solliciter.



Des cours de haut niveau avec des professeurs qui ne sont pas virtuels

Des cours qui couvrent toutes les exigences des concours



Visionnez l'interview de M. SARNATARO, cadre de santé infirmier - membre de jury des concours infirmiers et paramédicaux.

Les cours du Centre Pédagogique répondent aux exigences des concours que vous allez présenter :

- Des cours de français pour être à l'aise aussi bien à l'écrit qu'à l'oral.
- Des cours de culture sanitaire et sociale qui couvrent 80 à 90 thèmes.
- Des cours de mathématiques appliquées et de biologie pour se mettre à niveau des concours et de la première année des études.
- Des cours spécifiques d'entraînement aux tests psychotechniques.
- Des concours blancs écrits toute l'année.
- Des entraînements pour l'oral, des ateliers professionnels et des simulations d'épreuve toute l'année.
- Des contrôles continus toute l'année pour vous permettre de vous situer par rapport à vos camarades.





Une équipe de formateurs expérimentés

Une équipe qui rassemble des formateurs spécialisés dans la préparation des concours paramédicaux, des professionnels en poste, et des formateurs en Ifsi, Ifap, Ifas, Irffe...

Témoignage



Centre Pédagogique,
17 juin 2016
Nous sommes très heureux et très fiers de vous annoncer qu'Auriane et Myriam ont été reçues avec 20/20 et 19,25/20 à l'oral ! Bravo à elles. Il n'y a rien d'autre à dire.

Les formateurs du Centre Pédagogique sont spécialisés et expérimentés :

- Un infirmier Diplômé d'État
- Un cadre de santé infirmier DE - formateur et membre de jury
- Un psychologue clinicien exerçant dans les secteurs de la santé et du social
- Des intervenants compétents et professionnels

Plusieurs professionnels représentant l'ensemble des professions paramédicales interviennent régulièrement pour présenter leur métier et échanger avec les élèves sur les différents aspects, lieux d'exercices, et évolutions de carrières possibles.





Des conditions d'inscription simples et claires

***Vous souhaitez vous inscrire
Nos conditions d'inscription sont à votre avantage***

+ Voici les principales questions qui nous sont posées :

- Pour valider votre inscription, nous demandons un chèque d'arrhes qui garantit la réservation de votre place au Centre Pédagogique pour la rentrée. Est-ce que nous encaissons tout de suite ce chèque d'arrhes ?
 - > **Non** . *Nous n'encaisserons pas votre chèque d'arrhes avant la rentrée scolaire ⁽¹⁾ . Nous pourrions même vous le restituer à la rentrée si vous voulez le remplacer par 10 chèques de 179 € par exemple.*
- Vous êtes en Terminale et vous souhaitez vous inscrire dès maintenant pour être sûr(e) d'avoir une place. Mais que se passera-t-il si vous échouez au bac ?
 - > *Nous vous restituons votre dossier d'inscription et votre chèque d'arrhes sans rien encaisser ⁽²⁾.*
- Vous passez le concours cette année et souhaitez vous inscrire pour réserver votre place en prépa en cas d'échec. Que se passe-t-il si vous êtes reçu(e) au concours pour lequel vous vous étiez inscrit(e) en prépa ?
 - > *Nous vous restituons votre dossier d'inscription et votre chèque d'arrhes sans rien encaisser ⁽²⁾⁽³⁾.*

⁽¹⁾ En cas de désistement avant la rentrée, se reporter aux CGI

⁽²⁾ À condition de nous transmettre le justificatif de vos résultats par courrier recommandé avant le 13 juillet.

⁽³⁾ Pour les candidats sur liste d'attente ou qui n'auraient pas leur résultat avant le 13 juillet, se reporter aux CGI

Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à nous appeler !



Les études et le métier d'Infirmier



+ Les études

Pour entrer en IFSI, le candidat doit :

- Être âgé d'au moins 17 ans le 31 décembre de l'année des épreuves de sélection.
- Être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent ou justifier d'une expérience professionnelle de trois ans dans le secteur hospitalier et médico-social ou de cinq ans dans un autre secteur. Dans ce dernier cas, il faut déposer un dossier de validation des acquis auprès de la DRASS.
- Avoir réussi les épreuves du concours

1) Les objectifs principaux de cette nouvelle formation sont :

- D'adapter la formation aux nouvelles compétences infirmières nécessaires aux besoins des personnes, dans un système de santé en évolution.
- Une meilleure reconnaissance de la formation avec l'obtention d'ECTS : « *European Credits Transfer System* » qui est un système de points développé par l'Union européenne qui a pour but de faciliter la lecture et la comparaison des programmes d'études des différents pays européens.
- L'obtention du grade de licence

2) Organisation générale de la formation :

La formation est organisée avec une alternance de cours et de stages, en établissements publics et privés de santé, hospitaliers et extra hospitaliers. La durée totale de la formation est de 3 années, soit 6 semestres de 20 semaines.

- 2100 heures en Institut de Formation en Soins Infirmiers sous la forme de cours magistraux, de travaux dirigés et de travail personnel.
- 2100 heures de stages et le travail complémentaire est estimé à 900h pour les 3 années.

+ Le métier

L'infirmier est responsable de l'application des prescriptions du médecin. Il est chargé, à la fois, des soins à donner aux malades et de leur bien-être, et de tâches administratives : organisation du planning des soins, suivi des dossiers et des soins infirmiers des patients, et d'actions préventives et éducatives. Il travaille en liaison avec plusieurs intervenants.

+ Le concours

Deux épreuves d'admissibilité

L'épreuve de culture générale d'une durée de 2 heures, elle est notée sur 20 (dont 5 points réservés à l'orthographe, la syntaxe et le respect des consignes).

L'épreuve de tests psychotechniques d'une durée de 2 heures, elle est notée sur 20.

Une épreuve d'admission

Consiste en un entretien face à un jury de trois personnes. Il porte sur une question relevant du domaine sanitaire ou social et sur un entretien visant à tester l'aptitude du candidat à suivre la formation.



Les études et le métier d'Auxiliaire de Puériculture



+ Les études

L'ensemble de la formation pour obtenir le diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture se déroule pendant un an. Elle comprend 1 575 heures d'enseignement. Le candidat doit être âgé de 17 ans à la Rentrée en école d'auxiliaire de puériculture.

+ Le métier

L'auxiliaire de puériculture travaille toujours sous la responsabilité d'une puéricultrice, d'une infirmière ou d'une sage-femme. Elle ne peut dispenser de soins qu'aux enfants dont elle est responsable. Elle s'occupe de ces tout-petits, entre 0 et 3 ans, comme une aide-soignante pour bébés : Repas, toilette, hygiène des locaux et du matériel, activités d'éveil. Elle doit être capable de déceler leurs besoins médicaux et de les signaler. L'auxiliaire de puériculture intervient également en services de Pédiatrie, ou auprès d'enfants handicapés jusqu'à 16 ans. En service de maternité, elle accompagne la maman dans l'apprentissage des soins au nouveau-né.

+ Le concours

Pour se présenter aux épreuves d'admissibilité, aucun diplôme n'est demandé.

Pour se présenter aux épreuves d'admission, les candidats doivent avoir obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 aux épreuves d'admissibilité ou être titulaires d'un diplôme de niveau IV (exemple Baccalauréat ou d'un diplôme de niveau V du secteur sanitaire et social, exemple BEP Carrières Sanitaires et Sociales (BEPCSS) - CAP Petite Enfance.

Les candidats dispensés des épreuves d'admissibilité doivent néanmoins passer les tests psychotechniques et obtenir une note supérieure à 10/20 pour être admis aux épreuves d'admission.

+ Les épreuves du concours

1) Un écrit de 2 heures noté sur 20 points.

- Epreuve de culture générale relative à un thème d'ordre sanitaire et social (notée sur 12 points).

- Epreuve scientifique de biologie humaine et mathématiques (notée sur 8 points).

Une note inférieure à 10 sur 20 à cette épreuve est éliminatoire.

2) Un test psychotechnique obligatoire pour tous d'une durée de 1h30 noté sur 20 points. Une note inférieure à 10 sur 20 à cette épreuve est éliminatoire.

3) Un oral d'admission :

- Présentation d'un exposé à partir d'un thème sanitaire ou social et réponses à des questions.

- Discussion sur la connaissance et l'intérêt du candidat ainsi que ses aptitudes à suivre la formation.



Les études et le métier d'Aide Soignant



+ Les études

L'ensemble de la formation pour obtenir le diplôme professionnel d'aide-soignant se déroule pendant un an. Elle comprend 1 575 heures d'enseignement réparties comme suit :

- Enseignements théoriques : environ soit 630 heures.
- Stages pratiques : environ soit 945 heures.

Le candidat doit être âgé de 17 ans à la rentrée en école d'Aide-soignant.

+ Le métier

Le rôle de l'aide-soignant est de soigner en collaboration avec l'infirmier. Il répond aux besoins du malade, informe et assiste les infirmiers. Ayant de nombreux contacts avec les malades, il est leur interlocuteur privilégié et c'est à lui que les patients se confieront la plupart du temps.

Une oreille bienveillante est donc nécessaire. Au quotidien, l'aide-soignant s'occupe de la toilette des malades, de la distribution des repas et prépare les patients pour les soins infirmiers. Il a un rôle d'accompagnement et doit veiller au confort de ses malades.

+ Le concours

Conditions d'inscription au concours :

Aucune condition de diplôme n'est requise pour se présenter à l'épreuve écrite d'admissibilité.

Dispense de l'épreuve écrite d'admissibilité :

Pour les candidats titulaires de tout titre ou diplôme homologué au minimum au niveau IV ou d'un diplôme de niveau V du secteur sanitaire ou social.

+ Les épreuves au concours

Une épreuve d'admissibilité écrite de 2 heures notée sur 20 points.

- Epreuve de culture générale relative à un thème d'ordre sanitaire et social (notée sur 12 points).
- Epreuve scientifique comprenant des questions de biologie humaine et des notions mathématiques (notée sur 8 points).
- Une épreuve d'admission orale pour les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 aux épreuves d'admissibilité ou pour les candidats dispensés des épreuves d'admissibilité :
 - Présentation d'un exposé à partir d'un thème sanitaire ou social et réponses à des questions.
 - Discussion sur la connaissance et l'intérêt du candidat ainsi que ses aptitudes à suivre la formation.

Une note inférieure à 10 sur 20 à cette épreuve est éliminatoire.



Qui sommes – nous ?



Pour S'inscrire

cliquer ici

Un organisme de formation et d'enseignement reconnu

- Certification qualité NF Formation en cours.
- Des résultats souvent supérieurs à 90% de réussite.
- Des centaines de stagiaires suivis chaque année.
- Le Centre Pédagogique proposera dès 2018 des formations diplômantes en CAP et BTS.

Témoignage

Bonjour,
Je vous écris pour vous informer que j'ai réussi mon concours d'entrée à l'IFAP (18,5/20 à l'oral). Je commence en Janvier 2017. Je vous remercie pour cette année de prépa qui m'a, c'est sûr permis, de réussir.
Remerciez également de ma part tous les formateurs. J'espère que vous allez tous bien, en espérant avoir de vos nouvelles.
Cordialement.
Sophie A.
Mail du 25 octobre 2016

